



MOTION DE LA COMMISSION EXECUTIVE : CESSEZ LE FEU IMMEDIAT !

La situation internationale est marquée par l'extension de la guerre. Ainsi, après la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui provoque la mort de centaines de milliers de jeunes russes et ukrainiens, la guerre touche maintenant le Proche Orient après l'attaque meurtrière du Hamas en Israël le 7 octobre et la prise d'otages qui a suivie.

Depuis deux mois, le peuple palestinien est soumis à des bombardements incessants dans la bande de Gaza par l'armée israélienne. Cela a eu pour conséquence qu'une grande partie des infrastructures et des bâtiments a été détruite. Plus de 20 000 palestiniens dont 6 000 enfants ont été tués selon l'UNICEF.

La famine, les maladies, le manque d'eau font également d'innombrables victimes. Nous, militants syndicalistes, ne pouvons rester indifférents à cette situation catastrophique. La tradition du mouvement ouvrier international est de combattre la guerre pour la paix et la liberté.

La Cgt FO, est une organisation internationaliste et comme notre premier secrétaire général de la confédération, Léon JOUHAUX, qui fut honoré en 1951 du prix Nobel de la paix, nous portons haut et fort notre slogan plus que jamais d'actualité PAIX, PAIN, LIBERTÉ.

« L'unité des travailleurs fera la paix dans le monde » C'est à ce titre que de nombreuses Unions Départementales appellent régulièrement à des manifestations et rassemblements « pour le cessez le feu et la paix maintenant ». Notre Confédération s'est prononcée clairement pour le cessez le feu. Dans nombre d'instances syndicales, des prises de position et des motions ont été adoptées.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIERE s'associe et soutient toutes les initiatives pour exiger le cessez-le-feu immédiat et la libération de tous les otages.

Dans l'ensemble de nos instances, nous devons réaffirmer notre solidarité aux victimes civiles israéliennes et palestiniennes, à leurs familles ainsi qu'à leurs organisations syndicales . Nous devons exiger l'application du droit humanitaire international et l'arrêt des frappes qui depuis plusieurs semaines ont ciblé une majorité de civils. Nous considérons inacceptable le ciblage de plus d'une vingtaine d'établissements de santé et de nombreuses ambulances, entraînant la mort de dizaines de nos collègues.

Exigeons-le cessez le feu maintenant !

Adoptée à l'unanimité
Angers, le 6 décembre 2023